

RAPPORT DE LA REUNION SOUS-COMITE DES ECOSYSTEMES DE L'ICCAT
(Madrid, Espagne, 27 - 30 septembre 2011)

La réunion a été tenue au Secrétariat de l'ICCAT à Madrid les 27 et 30 septembre 2011. Cleo Small (*BirdLife International*) et Anton Wolfaardt (ACAP) ont assumé les fonctions de rapporteurs à titre volontaire.

1. Examen des nouvelles informations scientifiques

Le Sous-comité a discuté des documents suivants et a formulé des recommandations y afférentes. Ces discussions figurent dans le SCRS/2011/204.

Le **document SCRS/2011/150** fournissait un examen actualisé des mesures d'atténuation des prises accessoires d'oiseaux de mer pour les pêcheries palangrières pélagiques, réalisé par le Groupe de travail sur les prises accessoires d'oiseaux de mer de l'Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels (ACAP) au mois d'août 2011. L'examen inclut les preuves scientifiques à l'appui de l'efficacité de chaque mesure d'atténuation, les recommandations sur les combinaisons appropriées de mesures, tout comme les spécifications techniques recommandées, les exigences de suivi et les besoins en matière de recherche.

Le **document SCRS/2011/151** présentait un résumé de l'avis formulé par ACAP sur les meilleures pratiques aux fins de l'atténuation des prises accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques. Actuellement, aucune mesure d'atténuation ne peut, à elle seule, L'approche la plus efficace consiste à utiliser simultanément les avançons lestés, le filage la nuit et des dispositifs d'effarouchement des oiseaux. Il est recommandé que ces trois mesures soient appliquées dans des zones de haut risque, telles que dans les pêcheries opérant dans les latitudes élevées des océans de l'hémisphère Sud, et dans les pêcheries de moyenne latitude de l'océan Pacifique Nord et Sud-Est, en vue de réduire la mortalité accidentelle aux niveaux les plus bas possible. D'autres facteurs, tels que la sécurité, les détails pratiques et les caractéristiques de la pêche, devraient également être reconnus. Selon l'avis formulé par ACAP sur les meilleures pratiques en ce qui concerne les dispositifs d'effarouchement des oiseaux, les navires >35m devraient utiliser deux dispositifs d'effarouchement des oiseaux, un sur chaque côté de la palangre. Pour les navires <35 m, un seul dispositif d'effarouchement des oiseaux, employant des banderoles longues ou courtes, ou uniquement des banderoles courtes, s'est avéré efficace.

La norme minimum actuellement recommandée pour les configurations de lestage des avançons est la suivante:

- Un poids supérieur à 45 g est fixé à 1 m de l'hameçon, ou ;
- Un poids supérieur à 60 g est fixé à 3,5 m de l'hameçon, ou ;
- Un poids supérieur à 98 g est fixé à 4 m de l'hameçon.

Sur la base des éléments de preuve actuellement disponibles, ACAP ne recommande pas actuellement les options d'atténuation des prises accessoires d'oiseaux de mer suivantes : lance-lignes, dispositifs olfactifs dissuasifs, taille et conception de l'hameçon, pose latérale, emploi d'appâts teintés en bleu et d'appâts à l'état décongelé.

Le **document SCRS/2011/187** évaluait l'impact de la pêche palangrière pélagique de l'Uruguay sur les populations d'albatros et de pétrels. Le document appliquait l'analyse de productivité et de susceptibilité (PSA) et le concept de "ponction biologique potentielle" (PBR). Cette approche en deux temps a permis d'estimer l'impact relatif de la flottille palangrière pélagique de l'Uruguay sur la plupart des populations ou espèces d'albatros et de pétrels qui présentent un niveau élevé d'association avec cette pêche. Sur les 15 espèces examinées, 11 ont fait l'objet d'une évaluation complète, et un classement des risques a été obtenu. Le concept de PBR a été appliqué aux huit espèces les plus à risques. L'évaluation a fait apparaître que l'on ne pouvait pas simplement postuler l'impact de la pêche sur les populations à partir de leurs taux de capture accessoire. Les résultats indiquent que le grand albatros (*Diomedea spp.*) et l'albatros à nez jaune (*Thalassarche chlororhynchos*) étaient plus affectés que les espèces capturées en plus grands nombres par la pêche (c'est-à-dire l'albatros à sourcils noirs-*Thalassarche melanophrys* et le puffin à menton blanc-*Procellaria aequinoctialis*). L'albatros hurleur (*Diomedea exulans*) de la Géorgie du Sud serait la population la plus

affectée par la flottille uruguayenne. Ce travail devrait être considéré comme une étude de cas des pêcheries opérant dans l'Atlantique Sud-Ouest, notamment sur une partie de la confluence Brésil-Malouines (BMC). Compte tenu de l'effort de pêche que plusieurs flottilles palangrières pélagiques déploient dans la région de la BMC, ce document souligne que certaines populations d'albatros et de pétrels pourraient être gravement affectées.

Le **document SCRS/2011/198** présentait des cartes de distribution des oiseaux de mer basées sur les données de suivi des oiseaux de mer, les cartes d'interaction entre l'effort de pêche palangrier et la distribution des oiseaux de mer, et les données sur la distribution de la CPUE des captures accessoires d'espèces d'oiseaux de mer dans l'Atlantique Sud, sur la base des données de prises accessoires du Japon, en vue d'identifier les points névralgiques en ce qui concerne les prises accessoires. Les données de suivi indiquent les plus grandes concentrations de la distribution des oiseaux de mer reproducteurs. Les données de prises accessoires disponibles confirment les distributions montrées par les données de suivi, mais il existe des exceptions pour chaque espèce et le niveau de concentration de la distribution des oiseaux de mer ne coïncidait pas nécessairement avec le niveau de la CPUE pour chaque espèce. Le degré d'interaction était faible pour la latitude 40-45S, tandis qu'il était assez élevé pour les données de CPUE des prises accessoires. Les données d'interaction ont fait apparaître des concentrations pour les latitudes 25-40S et longitudes 55-40W, où il n'y a pas de données de prises accessoires. Il a été suggéré que trois méthodes devraient être intégrées afin de définir le point névralgique. La distribution de la CPUE des captures accessoires d'albatros était élevée, notamment au large des eaux sud-africaines et dans le Sud-Est de l'océan Indien. C'est pourquoi ces deux zones et l'Atlantique Sud-Ouest seraient considérés comme une zone à risques pour les prises accessoires d'oiseaux de mer, et il est nécessaire d'y introduire des mesures d'atténuation appropriées.

Le **document SCRS/2011/201** faisait état des résultats d'une étude visant à estimer la prise accessoire des oiseaux marins par les navires du Taipei chinois opérant dans l'océan Atlantique. Un total de 61 sorties (6.181 mouillages de palangre) observées de palangriers du Taipei chinois dans l'océan Atlantique entre mars 2004 et février 2008 a été utilisé pour évaluer l'interaction entre les oiseaux marins et les pêcheries des palangriers. Au moins 28 espèces d'oiseaux marins ont été observées, notamment deux espèces dans le Nord, 15 espèces dans la région tropicale et 13 espèces dans l'Atlantique Sud. Huit espèces étaient des espèces d'albatros, à savoir le groupe d'espèce faisant l'objet de la majeure source de préoccupation de conservation. 198 oiseaux marins de huit espèces principales ont été capturés et 23 ont été relâchés vivants. Les principales espèces accessoires comprenaient l'albatros à nez jaune, l'albatros à sourcils noirs, l'albatros hurleur, le pétrel à lunettes et le pétrel géant dans l'océan Atlantique Sud. Les principales zones de prise accessoire se situaient dans les zones comprises entre 20°~40°S, 10°W~15°E et 35°~45°S, 45°~55°W. La prise accessoire nominale pour mille hameçons oscillait entre 0 dans l'océan Atlantique Nord et 0,064 dans l'océan Atlantique du Sud-Est. Le taux de couverture d'observateur était trop faible pour obtenir une estimation précise de la prise accessoire des oiseaux marins dans l'océan Atlantique Nord. Dans la zone tropicale, le niveau de couverture d'observateur était élevé et indiquait que le taux de prises accessoires d'oiseaux marins était faible et présentait des risques faibles pour les oiseaux marins. Comme dans le cas de l'océan Atlantique Sud, les taux de prises accessoires ont été influencés par le nombre d'oiseaux observés et l'emplacement, en utilisant des modèles additifs généralisés (GAM). Le total de l'effort de pêche palangrier de l'ICCAT a été utilisé dans le GAM final afin de prédire les prises accessoires totales dans l'océan Atlantique Sud. Le nombre de prises accessoires annuelles prévues avec l'intervalle de confiance de 95 % calculé par bootstrap oscillait entre 3.446 et 6.083 par an par les flottilles de palangriers pélagiques de 2004 à 2008. L'étude souligne qu'il est nécessaire que tous les palangriers pélagiques opérant au sud de 20°S utilisent des dispositifs d'effarouchement des oiseaux et d'autres mesures d'atténuation afin de réduire les prises accessoires d'oiseaux marins. La poursuite de la collecte de ces données pourrait fournir des informations sur l'efficacité des mesures de conservation actuelles. En ce qui concerne les travaux de recherche et la conservation à l'avenir, une coopération internationale accrue en matière de partage des recherches et des données est essentielle pour assurer la durabilité des écosystèmes marins et de la pêche.

Le **document SCRS/2011/206** présente une proposition du Japon pour l'application de mesures d'atténuation des prises accessoires d'oiseaux marins dans l'Atlantique Sud. Ce document est décrit de manière détaillée dans le document SCRS/2001/204. Malheureusement, le Sous-comité n'a pas pu évaluer correctement ce document, car il aborde des questions de politique et ne se limite pas à une évaluation scientifique.

2. Groupe de travail conjoint technique des ORGP thonières sur les captures accessoires

Le Sous-comité a examiné les résultats de la première réunion du groupe de travail conjoint technique des prises accessoires (JBTWG). Cette réunion, d'une journée, a eu lieu le 11 juillet 2011 dans le cadre de la réunion de Kobe III. Le Sous-comité a examiné la recommandation générale concernant la standardisation et l'harmonisation de la collecte de données et la liste des priorités en matière de recherche et a discuté de leur pertinence pour l'ICCAT. Le Sous-comité a également préparé une liste de recommandations de recherche de grande importance dans les pêcheries de l'ICCAT. Ce débat est résumé dans le document SCRS/2011/204.

3. Considérations écosystémiques

Un scientifique des États-Unis a présenté les progrès accomplis dans la description de la zone de minimum d'oxygène dans l'océan Atlantique tropical. Ce phénomène s'est intensifié depuis les années 1960 et se traduit par une réduction des régions de l'océan Atlantique dont la teneur en oxygène dissous est suffisante pour les espèces qui nécessitent beaucoup d'oxygène, telles que l'albacore et le makaire bleu. L'extension de ce phénomène (à la fois en profondeur et en surface) a des répercussions sur le stock, car il peut modifier la capturabilité et/ou la capacité de charge étant donné que les poissons sont de plus en plus contraints à rejoindre les eaux de surface où l'oxygène dissous demeure suffisant.

4. Recommandations

Compte tenu des exigences actuelles de l'ICCAT imposant un minimum de couverture d'observateur de 5 % et de la nécessité de recueillir et de déclarer des données pour un certain nombre d'espèces accessoires, le Sous-comité des Écosystèmes recommande de développer et de mettre en œuvre des programmes de renforcement de la capacité afin d'améliorer les protocoles d'échantillonnage, la formation des observateurs et l'identification des espèces (par exemple au moyen de fiches d'identification ou l'envoi de photos et d'échantillons à des experts).